

DEMANDE : AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE 2010/2011

A nous parvenir :

➤ Par courrier postal : CE SENSE – B.P. 21367 – 68070 MULHOUSE Cedex 1

➤ Par courrier interne : CE SENSE – Bât. R 09 – MULHOUSE

Nom : Prénom :

Code personnel :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ domicile : ☎ portable : 📠 interne :

Site : Mulhouse Vesoul Sochaux Autre : (à préciser)

Demande une aide à la rentrée scolaire pour mon(es) enfant(s) :

Nom	Prénom	Date de naissance	Code *

* Code de la classe prévue pour la rentrée scolaire 2010 – voir au verso de ce document.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 06 SEPTEMBRE 2010.

Je soussigné(e)..... atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés ci-dessus, et m'engage à remettre le(s) certificat(s) de scolarité ultérieurement.

Fait le :

Signature :

A :

**Date de réception
au C.E. :**

REGLEMENT : AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE 2010/2011

△ Votre dossier ne sera pas pris en charge si le PASS famille 2010 n'a pas été établi. △
Dossier disponible aux permanences ou sur le site : cesense.org.

L'aide concerne les enfants SCOLARISÉS après la troisième et
AGÉS DE MOINS DE 20 ans au 31 décembre 2010.

Le montant de l'aide à la rentrée scolaire est déterminé par le quotient familial (QF), selon les critères de réglementation de l'URSSAF.

Le calcul du QF s'effectue de manière suivante :

$$\frac{(\text{Revenu imposable} - \text{Montant imposition})}{\text{Nombre de part(s) fiscale(s)}}$$

Les tranches d'attribution sont les suivantes :

QF 1 : de 0 € à 11 400 € QF 2 : de 11 401 à 16 800 € QF 3 : de 16 801 à 20 400 €

Pour les salariés bénéficiant d'un QF 3, l'avis d'imposition 2008 est à joindre impérativement à la demande.

Le montant maximum du QF pour l'octroi d'une aide à la rentrée scolaire est de 20 400 €.

L'aide est attribuée selon la catégorie d'étude de l'enfant, comme suit :

Catégorie A		Catégorie B	
Niveau	Code	Niveau	Code
Découverte professionnelle *	3	Facultés	FAC
BEP / CAP	CAP	BTS / DUT	BTS
Seconde	2	Etudes spécialisés (non rémunérées)	SPE
Première	1	Ecoles d'ingénieur / Grande Ecole	GE
Terminale / BAC PRO T	T		

* La découverte professionnelle correspond à une classe de troisième, la mention DP 6 doit figurer sur le certificat de scolarité.

LE MONTANT DE L'AIDE SE REPARTI COMME SUIT :

	Catégorie A	Catégorie B
QF 1	124 €	134 €
QF 2	99 €	120 €
QF 3	72 €	112 €

L'aide à la rentrée scolaire est attribuée sous forme de bons d'achat, valables EXCLUSIVEMENT pour des achats liés à la scolarité (livres, fournitures scolaires, vêtements et/ou chaussures de sport,...) auprès des PRESTATAIRES agréés par le CE. Les justificatifs doivent être conservés ; des contrôles peuvent être effectués.

Les bons d'achat seront délivrés UNIQUEMENT sur REMISE du(es) CERTIFICAT(S) DE SCOLARITÉ de l'enfant (des enfants) lors des permanences.

**LES BONS SERONT DISPONIBLES DANS VOS PERMANENCES
DU 6 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2010.**

Si toutefois, vous seriez dans l'impossibilité de vous rendre aux permanences CE, le(s) certificat(s) de scolarité de votre(s) enfant(s) est(sont) à envoyer au CE SENSE – B.P.21367 – 68070 MULHOUSE Cedex 1, les bons d'achat vous seront alors expédiés par la Poste dès réception du(es) justificatif(s).